

SORBONNE UNIVERSITÉ

FACULTE DES LETTRES



MODULE DE PRÉPARATION AUX AGRÉGATIONS DE LETTRES MODERNES, DE LETTRES CLAS- SIQUES ET DE GRAMMAIRE

Document non contractuel



ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

UFR DE LANGUE FRANÇAISE

DIRECTRICE : PROFESSEUR JOËLLE DUCOS
EN SORBONNE, ESCALIER G, REZ-DE-CHAUSSÉE
1, RUE VICTOR COUSIN, 75005 PARIS
TÉLÉPHONE 01 40 46 25 21/ 25 26

UFR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE ET COMPARÉE

DIRECTEUR : PROFESSEUR ROMUALD FONKOUA
EN SORBONNE, ESCALIER G 3^E ÉTAGE
1, RUE VICTOR COUSIN, 75005 PARIS
TÉLÉPHONE 01 40 46 32 32/26 44

Version revue le 18/09/2020

TABLE DES MATIÈRES

I- INFORMATIONS PRATIQUES	<u>3</u>
Inscriptions, réunions de rentrée, début des cours. Sites Internet Aides allouées aux étudiants passant l'agrégation	
II- PRESENTATION DES CONCOURS : EPREUVES, PROGRAMMES, CALENDRIERS	
AGRÉGATION DE LETTRES MODERNES	<u>7</u>
Epreuves du concours externe Programme session 2020-2021 Calendrier de la session 2020-2021	
AGRÉGATION DE LETTRES CLASSIQUES	<u>9</u>
Epreuves du concours externe (JO du 6 janvier 2010) Programme session 2021-2021 Calendrier de la session 2020-2021	
AGRÉGATION DE GRAMMAIRE	<u>11</u>
Epreuves du concours externe (JO du 6 janvier 2010) Programme session 2020-2021	
AGRÉGATION SPÉCIALE DE LETTRES MODERNES	<u>13</u>
BIBLIOGRAPHIE RELATIVE À L'ŒUVRE ANTÉRIEURE À 1500	<u>15</u>
AGRÉGATIONS INTERNES	<u>17</u>
III- PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS	<u>19</u>
MASTER LETTRES : PARCOURS PRÉPARATION À L'AGREGATION EXTERNE DE LETTRES MODERNES	<u>20</u>
CALENDRIER DES CONCOURS BLANCS (AGRÉGATIONS INTERNES ET EXTERNES)	<u>22</u>
CALENDRIER DES JOURNÉES D'ÉTUDE	<u>22</u>
ENSEIGNEMENTS DE LITTÉRATURE	<u>23</u>
ENSEIGNEMENTS DE LANGUE FRANÇAISE	<u>25</u>
ENSEIGNEMENTS DE LATIN	<u>26</u>
ENSEIGNEMENTS DE GREC	<u>27</u>
ENSEIGNEMENTS DE LANGUE VIVANTE	<u>27</u>
STAGES INTENSIFS DE REMISE À NIVEAU	<u>29</u>

I / INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTIONS, RÉUNIONS DE RENTREE, DÉBUT DES COURS

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE POUR LA PREPARATION AUX CONCOURS

L'inscription administrative peut se faire la première année dans un **master d'agrégation (M2)** après un master recherche complet. Elle peut également se faire dans un **module d'agrégation** pour les étudiants ayant échoué à l'agrégation mais validé le Master 2 Agrégation. Le contenu de la préparation est en revanche identique.

Pour les inscriptions, voir sur le site suivant :

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription/1ere-inscription-tous-niveaux-hors-l1/admission-en-master-module-du-niveau>

Attention : Cette inscription est distincte de l'inscription aux concours qui doit avoir été faite individuellement auprès du SIAC 2 par Internet. Le calendrier de la session 2020-2021 n'est pas encore connu au 20 juillet. Il est conseillé de se rendre régulièrement sur le site institutionnel <https://www.devenirenseignant.gouv.fr> pour consulter les mises à jour.

INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES

Les étudiants préparant l'agrégation se répartiront à leur convenance dans les TD de littérature française, de littérature comparée, d'explication improvisée, de français moderne et d'ancien français.

Les inscriptions se feront **directement auprès des enseignants**, lors des premières séances. En cas de déséquilibre problématique, les enseignants se réservent le droit de procéder à un réajustement.

N.B. : précisions concernant la préparation à l'agrégation :

Chaque étudiant est invité à suivre pour les enseignements de littérature :

- 1 TD de littérature française pour chacun des 6 siècles représentés
- 1 TD par question de littérature comparée
- 1 TD d'explication improvisée 16^e-17^e-18^e
- 1 TD d'explication improvisée 19^e-20^e

Pour les enseignements de langue française :

- 1 TD d'ancien français
- 1 TD de français moderne pour chacun des 5 siècles représentés.

Pour les séances de préparation aux épreuves orales sur programme, l'inscription se fera directement dans les TD de littérature française.

L'UFR de Langue française prévoit également d'assurer un entraînement à la question de grammaire figurant aux oraux d'admission.

RÉUNIONS DE RENTRÉE

Les conditions sanitaires ne permettent pas de tenir des réunions de rentrée, mais des présentations en vidéo seront accessibles sur le site de l'université.

DÉBUT DES COURS ET DES TD : LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

SITES INTERNET

Un certain nombre d'informations étant susceptibles d'être modifiées, les étudiants sont invités à consulter régulièrement le site internet de la faculté des Lettres de Sorbonne Université, en particulier les « actualités » de l'UFR de Langue française et de l'UFR de littérature française et comparée (<http://lettres.sorbonne-universite.fr/ufr>).

Ils trouveront également tous les renseignements nécessaires concernant l'organisation des concours, un « guide pratique », les sujets et les rapports des jurys des années précédentes sur le site suivant : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33987/enseigner-dans-les-classes-preparatoires-agregation.html>

AIDES ALLOUEES AUX ETUDIANTS PASSANT L'AGREGATION (HORS DOCTORANTS SAUF FSDIE POUR REPROGRAPHIE DE THESE)

Outre les bourses sur critères sociaux du Crous, il existe d'autres aides spécifiques :

- les Allocations pour la Diversité dans la Fonction Publique (ADFP) de la Préfecture Ile de France (sous réserve de reconduction du dispositif pour l'année 2019-2019) pour les candidats à un concours A ou B de la Fonction publique,
- le Fonds de Solidarité des Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) pour apporter un soutien financier ponctuel aux étudiants confrontés à une difficulté financière ponctuelle,
- le Fonds National d'Aide d'Urgence (FNAU) annuel, géré exclusivement par les assistantes sociales des étudiants,
- les exonérations ou remboursements des droits de scolarité susceptibles d'être accordés sur décision individuelle par M. le Président de l'Université à des étudiants non boursiers en grandes difficultés financières.

SERVICE DES BOURSES : Voir sur le site de la Faculté des lettres les conditions et le formulaire de contact :

<https://ent.sorbonne-universite.fr/lettres-etudiants/fr/vie-etudiante/bourses-aides/les-boursiers-sur-criteres-sociaux.html>

Assistants sociales : consulter le site suivant :

<https://ent.sorbonne-universite.fr/lettres-etudiants/fr/vie-etudiante/bourses-aides/les-autres-aides-financieres.html>

Contact pour le Doctorat : Si vous êtes en doctorat, n'oubliez pas de vous renseigner auprès du service des Doctorats.

Maison de la Recherche, 28, rue Serpente, 75006 PARIS. Bureau D303, 3ème étage. Mme Karine LEVEILLE. Tél. : 01.53.10.58.47. karine.leveille@paris-sorbonne.fr

II / PRÉSENTATION DES CONCOURS : ÉPREUVES, PROGRAMMES ET CALENDRIERS 2020-2021

AGRÉGATION DE LETTRES MODERNES

DESCRIPTIF DES ÉPREUVES DE L'AGRÉGATION EXTERNE SECTION LETTRES MODERNES À COMPTER DE LA SESSION 2020-2021

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, **la note zéro est éliminatoire**. Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévus pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

ÉPREUVES

Le programme des quatre premières épreuves écrites d'admissibilité et des première, deuxième et quatrième épreuves orales d'admission fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98726/les-epreuves-de-l-agregation-externe-section-lettres-modernes.html>

Attention : Les dates des épreuves du concours ne sont pas encore connues au 20 juillet 2020.

Épreuves écrites d'admissibilité

- **Composition française** sur un sujet se rapportant à un **programme d'œuvres d'auteurs de langue française**. *Durée : 7 heures, Coefficient 12.*
- **Étude grammaticale d'un texte français antérieur à 1500**, extrait d'une œuvre inscrite au programme. *Durée : 3h, Coefficient 4.*
- **Étude grammaticale d'un texte de langue française postérieur à 1500**, extrait de l'une des œuvres inscrites au programme. *Durée : 3h, Coefficient 4.*
- **Composition française** sur un sujet se rapportant à l'une des deux questions de **littérature générale et comparée** au programme. *Durée : 7h, Coefficient 10.*
- **Version latine** ou **version grecque**, au choix du candidat formulé lors de l'inscription au concours. *Durée : 4h, Coefficient 5.* L'usage du dictionnaire latin-français et du dictionnaire grec-français est autorisé respectivement pour la version latine et la version grecque.
- **Version**, au choix du candidat, dans l'une des **langues vivantes étrangères** suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, polonais, portugais, roumain, russe, tchèque. *Durée : 4h, Coefficient 5.* Pour les langues vivantes, seul est autorisé l'usage du dictionnaire unilingue dans la langue choisie, à l'exception des épreuves d'arabe et d'hébreu pour lesquelles l'usage du dictionnaire bilingue est admis.

Épreuves orales d'admission

Lors des épreuves d'admission, outre les interrogations relatives aux sujets et à la discipline, le jury pose les questions qu'il juge utiles lui permettant d'apprécier la capacité du candidat, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à prendre en compte dans le cadre de son enseignement la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte, les différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013.

Un **entretien de dix minutes** maximum portant sur le contenu de l'exercice présenté suit chacune des quatre épreuves d'admission.

- **Leçon** portant sur les **œuvres d'auteurs de langue française** inscrites au programme. *Durée de la préparation : 6h, Durée de l'épreuve : 40 min., Coefficient 13.*
- **Explication d'un texte de langue française tiré des œuvres au programme** (textes postérieurs à 1500), accompagnée d'un **exposé oral de grammaire** portant sur le texte. *Durée de la préparation : 2h30, Durée de l'épreuve : 40 min., Coefficient 12.*
- **Explication d'un texte** de langue française extrait des **œuvres au programme de l'enseignement du second degré**. *Durée de la préparation : 2h, Durée de l'épreuve : 30 min., Coefficient 7.*
- **Commentaire** d'un texte de littérature ancienne ou moderne extrait des **œuvres au programme prévues pour la seconde composition française**. *Durée de la préparation : 2h30, Durée de l'épreuve : 30 min., Coefficient 8.*

PROGRAMME DE L'AGREGATION DE LETTRES MODERNES 2020- 2021

LITTÉRATURE FRANÇAISE

- François Villon, *Lais, Testament, Poésies diverses*, dans *Lais, Testament, Poésies diverses*, édition bilingue, publication, traduction, présentation et notes par Jean-Claude Mühlethaler, avec *Ballades en jargon*, édition bilingue, publication, traduction, présentation et notes par Éric Hicks, Paris, Honoré Champion, Champion Classiques Moyen Âge, 2004. La partie au programme correspond aux p. 43 à 368 (notes, variantes et leçons rejetées comprises).
- Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, édition de Nicole Cazauran, Paris, Gallimard, Folio classique, n° 3359, 2020.
- Boileau, *Satires et Art poétique*, dans *Satires, Épîtres, Art poétique*, édition de Jean-Pierre Collienet, Paris, NRF Poésie / Gallimard, n° 195, 1985. Les textes au programme sont respectivement aux p. 47 à 163 et 225 à 258 (Préface des Œuvres diverses, édition de 1701, comprise).
- Casanova, *Histoire de ma vie*, édition de Jean-Christophe Igalens et Érik Leborgne, Paris, Laffont, Bouquins, 2017, t. 1, p. 681 à 1313, soit le « 3^e tome de mes mémoires ». Mais des pages 681 à 929, ne figurent au programme que les pages de droite (= une seconde version du texte).
- George Sand, *Mauprat*, édition de Jean-Pierre Laccagnie, Paris, Gallimard, Folio Classique, n° 1311, 1981.
- Jean Genet, *Les Bonnes*, édition de Michel Corvin, version définitive (1968), Paris, Gallimard, Folio théâtre, n° 55, 2001 – le texte au programme est aux p. 7 à 113 ; *Le Balcon*, édition de Michel Corvin, Paris, Gallimard, Folio théâtre, n° 74, 2002.

Le programme de l'épreuve écrite d'étude grammaticale d'un texte de langue française antérieur à 1500 et d'un texte de langue française postérieur à 1500 se limite aux passages suivants :

- François Villon, *Testament* [= p. 83 à 207].
- Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, du Prologue (inclus), jusqu'à la XVI^e nouvelle (incluse) [= p. 55 à 221]
- Boileau, *Satires* [= p. 57 à 163]
- Casanova, *Histoire de ma vie*, ch. XIII à XVI [= p. 1176 à 1313]
- George Sand, *Mauprat*, de la Notice (incluse) au ch. XI (inclus) [= p. 33 à 214].
- Jean Genet, *Le Balcon*.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE

Première question : « Solitude et communauté dans le roman »

- Carson McCullers, *Le Cœur est un chasseur solitaire* [1940], traduction de Frédérique Nathan et Françoise Adelstain, Paris, Stock, collection La cosmopolite, 2017.
- Marguerite Duras, *Le Vice-consul* [1966], Paris, Gallimard, 2019, L'imaginaire.
- Christa Wolf, *Médée : voix* [1994], traduction d'Alain Lance et Renate Lance-Otterbein, Paris, Stock, collection La cosmopolite, 2001.

Deuxième question : « Formes de l'amour. Sonnets de la modernité »

- Elizabeth Browning, *Sonnets portugais*, édition et traduction de l'anglais par Lauraine Jungelson, édition bilingue, Paris, Poésie Gallimard, n° 281, 1994.
- Pablo Neruda, *La Centaine d'amour*, traduction de Jean Marcenac et André Bonhomme, édition bilingue, Paris, Poésie Gallimard, n° 291, 1995.
- Pier Paolo Pasolini, *Sonnets*, traduction et postface de René de Ceccatty, édition bilingue, Paris, Poésie Gallimard, n° 476, 2012.

AGRÉGATION DE LETTRES CLASSIQUES

DESRIPTIF DES ÉPREUVES DE L'AGRÉGATION EXTERNE SECTION LETTRES CLASSIQUES

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, **la note zéro est éliminatoire**. Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévus pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

- **Composition française** sur un sujet se rapportant à un **programme d'œuvres d'auteurs de langue française**. *Durée : 7 heures, Coefficient 16.*
- **Thème latin**. *Durée : 4h, Coefficient 6.*
- **Thème grec**. *Durée : 4h, Coefficient 6.*
- **Version latine**. *Durée : 4h, Coefficient 6.*
- **Version grecque**. *Durée : 4h, Coefficient 6.*

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

Lors des épreuves d'admission, outre les interrogations relatives aux sujets et à la discipline, le jury pose les questions qu'il juge utiles lui permettant d'apprécier la capacité du candidat, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à prendre en compte dans le cadre de son enseignement la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte, les différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013.

- **Leçon** portant sur les **œuvres inscrites au programme**, suivie d'un entretien avec le jury. *Durée de la préparation : 6h, Durée de l'épreuve : 55 min. (leçon : 40 min. ; entretien : 15 min.), Coefficient 10. Les livres jugés indispensables sont mis à la libre disposition des candidats.*
- **Explication d'un texte de français moderne tiré des œuvres du programme** (textes postérieurs à 1500), suivie d'un exposé de grammaire portant sur le texte et d'un entretien avec le jury. *Durée de la préparation : 2h30, Durée de l'épreuve : 1h (explication de texte et exposé de grammaire : 45 min. ; entretien : 15 min.), Coefficient 9.*
- **Explication d'un texte ancien ou de moyen français tiré des œuvres du programme** (texte antérieur à 1500), suivie d'un entretien avec le jury. *Durée de la préparation : 2h, Durée de l'épreuve : 50 min. (explication : 35 min., entretien : 15 min.), Coefficient 5.*
- **Explication d'un texte latin**, suivie d'un entretien avec le jury. *Durée de la préparation : 2h, Durée de l'épreuve : 50 min. (explication : 35 min., entretien : 15 min.), Coefficient 8.*
- **Explication d'un texte grec**, suivie d'un entretien avec le jury. *Durée de la préparation : 2h, Durée de l'épreuve : 50 min. (explication : 35 min., entretien : 15 min.), Coefficient 8.*

Les entretiens qui suivent chacune des épreuves d'admission portent sur le contenu de la leçon ou de l'explication présentée par le candidat.

Des deux explications qui font l'objet des quatrième et cinquième épreuves, une seule, déterminée par tirage au sort, porte sur un texte inscrit au programme.

PROGRAMME DE L'AGREGATION EXTERNE DE LETTRES CLASSIQUES 2020-2021

Littérature française

- François Villon, *Lais, Testament, Poésies diverses*, dans *Lais, Testament, Poésies diverses*, édition bilingue, publication, traduction, présentation et notes par Jean-Claude Mühlethaler, avec Ballades en jargon, édition bilingue, publication, traduction, présentation et notes par Éric Hicks, Paris, Honoré Champion, Champion Classiques Moyen Âge, 2004. La partie au programme correspond aux p. 43 à 368 (notes, variantes et leçons rejetées comprises).
- Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, édition de Nicole Cazauran, Paris, Gallimard, Folio classique, n° 3359, 2020.
- Boileau, *Satires et Art poétique*, dans *Satires, Épîtres, Art poétique*, édition de Jean-Pierre Colliinet, Paris, nrf Poésie / Gallimard, n° 195, 1985. Les textes au programme sont respectivement aux p. 47 à 163 et 225 à 258 (Préface des Œuvres diverses, édition de 1701, comprise).
- Casanova, *Histoire de ma vie*, édition de Jean-Christophe Igalens et Érik Leborgne, Paris, Laffont, Bouquins, 2017, t. 1, p. 681 à 1313, soit le « 3 e tome de mes mémoires ». Mais des pages 681 à 929, ne figurent au programme que les pages de droite (= une seconde version du texte).
- George Sand, *Mauprat*, édition de Jean-Pierre Laccagnie, Paris, Gallimard, Folio Classique, n° 1311, 1981.
- Jean Genet, *Les Bonnes*, édition de Michel Corvin, version définitive (1968), Paris, Gallimard, Folio théâtre, n° 55, 2001 – le texte au programme est aux p. 7 à 113 ; *Le Balcon*, édition de Michel Corvin, Paris, Gallimard, Folio théâtre, n° 74, 2002.

Littératures grecque et latine

Auteurs grecs

- Hérodote, *Histoires*, livre V, texte établi et traduit par P.-E. Legrand, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome V.
- Quintus de Smyrne, *La suite d'Homère*, livres XII-XIII, texte établi et traduit par F. Vian, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome III.
- Isocrate, *Panathénaïque* in *Discours*, texte établi et traduit par Émile Brémond et Georges Mathieu, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome IV.
- Eschyle, *Les Perses* in *Tragédies*, texte établi et traduit par Paul Mazon, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome I.

Auteurs latins

- César, *Bellum Civile*, livre I, texte établi et traduit par P. Fabre, édition révisée par A. Balland, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome I.
- Plaute, *Poenulus*, texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome V.
- Virgile, *Enéide*, chant VIII, texte établi et traduit par Jacques Perret, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome II.
- Saint Augustin, *Les Confessions*, livres I à IV, texte établi et traduit par Pierre de Labriolle, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome I.

AGRÉGATION DE GRAMMAIRE

DESCRIPTIF DES ÉPREUVES DE L'AGRÉGATION EXTERNE SECTION GRAMMAIRE

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire. Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévus pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

- **Composition française sur un sujet se rapportant à un programme d'œuvres d'auteurs de langue française.** *Durée : 7 heures, Coefficient 9.*
- **Thème latin.** *Durée : 4h, Coefficient 5.*
- **Thème grec.** *Durée : 4h, Coefficient 5.*
- **Version latine.** *Durée : 4h, Coefficient 5.*
- **Épreuve à option de grammaire et linguistique** (sur les textes du programme réduit).

L'épreuve comporte deux compositions (à chaque option correspondent une composition principale et une composition complémentaire) :

- Première composition (composition principale). *Durée : 4h30. Coefficient 8.*
Option A : français ancien et moderne.
Option B : grec et latin.
- Deuxième composition (composition complémentaire). *Durée : 2h30. Coefficient 4.*
Option A : grec et latin.
Option B : français ancien et moderne.

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

Lors des épreuves d'admission, outre les interrogations relatives aux sujets et à la discipline, le jury pose les questions qu'il juge utiles lui permettant d'apprécier la capacité du candidat, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à prendre en compte dans le cadre de son enseignement la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte, les différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013.

- **Explication d'un texte de langue française tiré des œuvres au programme** (textes postérieurs à 1500), accompagnée d'un **exposé oral de grammaire** portant sur le texte. *Durée de la préparation : 2h30, Durée totale de l'épreuve : 40 min., Coefficient 12.*
- **Explication préparée d'un texte latin ou d'un texte grec** tiré des auteurs du programme, selon **tirage au sort**. *Durée de la préparation : 2h, Durée : 30 min., Coefficient 9.* Avant le commencement des épreuves orales, un **tirage au sort précisera si le candidat doit**, pour les épreuves 2 et 3, **faire une explication préparée latine et une explication improvisée grecque, ou inversement**. L'explication est suivie **d'une interrogation** de grammaire consacrée à des questions simples de grammaire normative que le jury propose à ce moment au candidat (durée : 10 minutes), puis **d'un entretien** entre le jury et le candidat consacré à l'ensemble de l'épreuve (durée : 10 minutes).

- **Explication improvisée, sans dictionnaire, d'un texte de latin ou de grec**, selon tirage au sort, choisi hors du programme. *Préparation : 45 min., Épreuve : 15 min., Coefficient 6.*
- **Exposé de grammaire et linguistique** sur un texte du programme. *Préparation : 2h, épreuve : 30 min., Coefficient 9.* À propos d'un texte choisi dans le programme réduit, le candidat expose une ou plusieurs questions de linguistique et/ou de grammaire. Il a la faculté de **montrer**, au-delà des exemples du texte, **ses connaissances générales de la langue**. Le candidat subit obligatoirement l'épreuve orale correspondant à l'option choisie à l'écrit : Option A : français ancien ou français moderne ou Option B : grec ou latin. L'épreuve est **suivie d'un entretien de 20 minutes**.

PROGRAMME DE L'AGREGATION EXTERNE DE GRAMMAIRE 2020-2021

LITTÉRATURE FRANÇAISE

- François Villon, *Lais, Testament, Poésies diverses*, dans *Lais, Testament, Poésies diverses*, édition bilingue, publication, traduction, présentation et notes par Jean-Claude Mühlethaler, avec *Ballades en jargon*, édition bilingue, publication, traduction, présentation et notes par Éric Hicks, Paris, Honoré Champion, Champion Classiques Moyen Âge, 2004. La partie au programme correspond aux p. 43 à 368 (notes, variantes et leçons rejetées comprises).
- Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, édition de Nicole Cazauran, Paris, Gallimard, Folio classique, n° 3359, 2020.
- Boileau, *Satires et Art poétique*, dans *Satires, Épîtres, Art poétique*, édition de Jean-Pierre Collinet, Paris, nrf Poésie / Gallimard, n° 195, 1985. Les textes au programme sont respectivement aux p. 47 à 163 et 225 à 258 (Préface des Œuvres diverses, édition de 1701, comprise).
- Casanova, *Histoire de ma vie*, édition de Jean-Christophe Igalens et Érik Leborgne, Paris, Laffont, Bouquins, 2017, t. 1, p. 681 à 1313, soit le « 3^e tome de mes mémoires ». Mais des pages 681 à 929, ne figurent au programme que les pages de droite (= une seconde version du texte).
- George Sand, *Mauprat*, édition de Jean-Pierre Lacassagne, Paris, Gallimard, Folio Classique, n° 1311, 1981.
- Jean Genet, *Les Bonnes*, édition de Michel Corvin, version définitive (1968), Paris, Gallimard, Folio théâtre, n° 55, 2001 – le texte au programme est aux p. 7 à 113 ; *Le Balcon*, édition de Michel Corvin, Paris, Gallimard, Folio théâtre, n° 74, 2002.

LITTÉRATURES GRECQUE ET LATINE

Auteurs grecs

- Hérodote, *Histoires*, livre V, texte établi et traduit par P.-E. Legrand, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome V.
- Quintus de Smyrne, *La suite d'Homère*, livres XII-XIII, texte établi et traduit par F. Vian, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome III.
- Isocrate, *Panathénaique* in *Discours*, texte établi et traduit par Émile Brémond et Georges Mathieu, Paris,

Les Belles Lettres, C.U.F., tome IV.

- Eschyle, *Les Perses* in *Tragédies*, texte établi et traduit par Paul Mazon, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome I.

Auteurs latins

- César, *Bellum Civile*, livre I, texte établi et traduit par P. Fabre, édition révisée par A. Balland, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome I.
- Plaute, *Poenulus*, texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F, tome V.
- Virgile, *Énéide*, chant VIII, texte établi et traduit par Jacques Perret, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome II.
- Saint Augustin, *Les Confessions*, livres I à IV, texte établi et traduit par Pierre de Labriolle, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., tome I.

Programme restreint des épreuves de linguistique (composition principale et composition complémentaire) ainsi que pour l'exposé oral de grammaire et linguistique

Littérature française

- François Villon, *Testament* [= p. 83 à 207].
- Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, du Prologue (inclus), jusqu'à la XVI^e nouvelle (inclusive) [= p. 55 à 221].
- Boileau, *Satires* [= p. 57 à 163].
- Casanova, *Histoire de ma vie*, ch. XIII à XVI [= p. 1176 à 1313].
- George Sand, *Mauprat*, de la Notice (inclusive) au ch. XI (inclus) [= p. 33 à 214]
- Jean Genet, *Le Balcon*. Littératures grecque et latine

Auteurs grecs

- Eschyle, *Les Perses*, v. 1-597.
- Hérodote, *Histoires*, livre V, § 1-65.
- Isocrate, *Panathénaique*, § 1-138.
- Quintus de Smyrne, *La Suite d'Homère*, livre XII.

Auteurs latins

- Plaute, *Poenulus*, v. 711-1422.
- César, *Bellum civile*, livre I, § 41 à 87 inclus.
- Virgile, *Énéide*, chant VIII, v. 1-369.
- Saint Augustin, *Confessions*, livres I-II.

AGRÉGATION SPÉCIALE DE LETTRES MODERNES

PRÉSENTATION DES ÉPREUVES

Le concours externe spécial de l'agrégation de lettres modernes comprend :

- 3 épreuves écrites d'admissibilité (deux compositions françaises et une étude grammaticale)
- et 3 épreuves orales d'admission (une leçon, une explication de texte et une mise en perspective d'un dossier de recherche).

Toutes sont notées de 0 à 20 ; la note zéro est éliminatoire.

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

- **Composition française.** L'épreuve consiste en une composition française sur un sujet se rapportant à un **programme d'œuvres d'auteurs de langue française**. *Durée : 7 heures. Coefficient 5.*
- **Composition française** sur un sujet se rapportant à une question de **littérature générale et comparée au programme**. Le corpus d'œuvres lié à cette question peut comporter une **œuvre cinématographique**. *Durée : 7 heures, Coefficient 4.*
- **Étude grammaticale d'un texte de langue française antérieur à 1500 ET d'un texte de langue française postérieur à 1500.** *Durée : 4 heures, Coefficient 3.*

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

Lors des épreuves d'admission, outre les interrogations relatives aux sujets et à la discipline, le jury pose les questions qu'il juge utiles lui permettant d'apprécier la capacité du candidat, en qualité de futur agent du service public d'éducation, à prendre en compte dans le cadre de son enseignement la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte, les différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013.

Leçon

Durée de préparation : 6 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 40 minutes maximum, entretien avec le jury : 20 minutes maximum)

Coefficient 5.

La leçon porte sur les œuvres d'auteurs de langue française inscrites au programme.

Explication d'un texte de langue française

Durée de préparation : 2 heures 30

Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (explication de texte et l'exposé : 40 minutes maximum, entretien avec le jury : 20 minutes)

Coefficient 3

Le texte est tiré des œuvres au programme (textes postérieurs à 1500) et accompagné d'un exposé oral de grammaire portant sur le texte.

Mise en perspective didactique d'un dossier de recherche

Durée de préparation : 1 heure

Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 30 minutes maximum, entretien : 30 minutes maximum)

Coefficient 4

Le candidat admissible transmet au jury, par voie électronique (format PDF) au moins dix jours avant le début des épreuves d'admission, un dossier scientifique présentant son parcours, ses travaux de recherche et, le cas échéant, ses activités d'enseignement et de valorisation de la recherche. Le dossier ne doit pas excéder douze pages, annexes comprises.

Lors de la première partie de l'épreuve, le candidat présente au jury la nature, les enjeux et les résultats de son travail de recherche et en propose une mise en perspective didactique, orientée par une question qui lui est communiquée par le jury au début de l'heure de préparation. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury prenant appui sur le dossier et l'exposé du candidat.

L'épreuve doit permettre au jury d'apprécier l'aptitude du candidat :

- à rendre ses travaux accessibles à un public de non-spécialistes
- à dégager ce qui dans les acquis de sa formation et par la recherche peut être mobilisé dans le cadre des enseignements qu'il serait appelé à dispenser dans la discipline du concours à appréhender de façon pertinente les missions confiées à un professeur agrégé.

PROGRAMME 2020-2021

LITTÉRATURE FRANÇAISE

- François Villon, *Lais, Testament, Poésies diverses*, dans *Lais, Testament, Poésies diverses*, édition bilingue, publication, traduction, présentation et notes par Jean-Claude Mühlethaler, avec Ballades en jargon, édition bilingue, publication, traduction, présentation et notes par Éric Hicks, Paris, Honoré Champion, Champion Classiques Moyen Âge, 2004. La partie au programme correspond aux p. 43 à 368 (notes, variantes et leçons rejetées comprises).

- Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, édition de Nicole Cazauran, Paris, Gallimard, Folio classique, n° 3359, 2020.

- Boileau, *Satires et Art poétique*, dans *Satires, Épîtres, Art poétique*, édition de Jean-Pierre Collinet, Paris, nrf Poésie / Gallimard, n° 195, 1985. Les textes au programme sont respectivement aux p. 47 à 163 et 225 à 258 (Préface des Œuvres diverses, édition de 1701, comprise).

- Casanova, *Histoire de ma vie*, édition de Jean-Christophe Igalens et Érik Leborgne, Paris, Laffont, Bouquins, 2017, t. 1, p. 681 à 1313, soit le « 3^e tome de mes mémoires ». Mais des pages 681 à 929, ne figurent au programme que les pages de droite (= une seconde version du texte).

- George Sand, *Mauprat*, édition de Jean-Pierre Lacassagne, Paris, Gallimard, Folio Classique, n° 1311, 1981.

- Jean Genet, *Les Bonnes*, édition de Michel Corvin, version définitive (1968), Paris, Gallimard, Folio théâtre, n° 55, 2001 – le texte au programme est aux p. 7 à 113 ; *Le Balcon*, édition de Michel Corvin, Paris, Gallimard, Folio théâtre, n° 74, 2002.

Le programme de l'épreuve écrite d'étude grammaticale d'un texte de langue française antérieur à 1500 et d'un texte de langue française postérieur à 1500 se limite aux passages suivants :

- François Villon, *Testament* [= p. 83 à 207].

- Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron*, du Prologue (inclus), jusqu'à la XVI^e nouvelle (incluse) [= p. 55 à 221]

- Boileau, *Satires* [= p. 57 à 163]

- Casanova, *Histoire de ma vie*, ch. XIII à XVI [= p. 1176 à 1313]

- George Sand, *Mauprat*, de la Notice (incluse) au ch. XI (inclus) [= p. 33 à 214]

- Jean Genet, *Le Balcon*.

LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET COMPARÉE

Première question : « Solitude et communauté dans le roman »

- Carson McCullers, *Le Cœur est un chasseur solitaire* [1940], traduction de Frédérique Nathan et Françoise Adelstain, Paris, Stock, collection La cosmopolite, 2017.

- Marguerite Duras, *Le Vice-consul* [1966], Paris, Gallimard, 2019, L'imaginaire.

- Christa Wolf, *Médée : voix* [1994], traduction d'Alain Lance et Renate Lance-Otterbein, Paris, Stock, collection La cosmopolite, 2001.

Deuxième question : « Formes de l'amour. Sonnets de la modernité »

- Elizabeth Browning, *Sonnets portugais*, édition et traduction de l'anglais par Lauraine Jungelson, édition bilingue, Paris, nrf / Poésie Gallimard, n° 281, 1994.

- Pablo Neruda, *La Centaine d'amour*, traduction de Jean Marcenac et André Bonhomme, édition bilingue, Paris, nrf / Poésie Gallimard, n° 291, 1995.

- Pier Paolo Pasolini, *Sonnets*, traduction et postface de René de Ceccatty, édition bilingue, Paris, nrf / Poésie Gallimard, n° 476, 2012.

BIBLIOGRAPHIE RELATIVE À L'ŒUVRE DE LANGUE FRANÇAISE ANTÉRIEURE À 1500

TEXTE AU PROGRAMME

François Villon, *Lais, Testament, Poésies diverses, dans Lais, Testament, Poésies diverses*, édition bilingue, publication, traduction, présentation et notes par Jean-Claude Mühlethaler, avec *Ballades en jargon*, édition bilingue, publication, traduction, présentation et notes par Éric Hicks, Paris, Honoré Champion, Champion Classiques Moyen Âge, 2004 : p. 83 à 207 pour l'étude de la langue.

ETUDES SPÉCIFIQUES SUR LA LANGUE DE F. VILLON

- Andrieux-Reix Nelly. « X, Y, Z et quelques autres : Étude de lettres dans le Testament de Villon ». *L'Information Grammaticale* 57, 1993, pp. 11-15.
- A. Burger, *Lexique complet de langue de Villon*, Genève, Droz, 1957 ; 2e éd. 1974.
- Sarré, Nguissaly. « Morphologie des formes en -ant en moyen français ». *L'Information Grammaticale* 86, 2000, pp. 40-52.
- Petit-Morphy, Odette, « Le jeu du On et du Je dans l'œuvre de François Villon », *Revue de littératures française et comparée*, 1992, p. 27-32.
- Queffélec, Ambroise, « Du statut des modes quasi-nominaux en moyen français : Le témoignage du Testament de F. Villon », *L'information grammaticale* 57, 1993, pp. 37-40
- Van Deyck, Rika, « La syntaxe du numéral cardinal dans la langue de François Villon », *Études de syntaxe du moyen français*, éd. Robert Martin, Paris, Klincksieck (Recherches linguistiques, 4), 1978, p. 63-72.
- Van Deyck, Rika, « À propos du «mais» de «Mais, ou sont les neiges d'antan?», «Mais, ou est le preux Charlemagne?» », *De la plume d'oie à l'ordinateur: études de philologie et de linguistique offertes à Hélène Nais*, Verbum, numéro spécial, 1985, p. 177-185.
- Van Deyck, Rika, « La position du noyau prédicatif dans la langue de François Villon », *Travaux de linguistique*, 14-15, 1987, p. 109-120.
- Van Deyck, Rika, « Exploitation syntaxique et pragmatique de la coordination par François Villon », *Le moyen français*, 24-25, 1990, p. 71-92.
- Van Deyck, Rika, « Les mécanismes de la coordination dans la langue de François Villon », *Actes du VIe Colloque international sur le moyen français. Recherches sur la littérature du XVe siècle, 4-6 mai 1988*, Milano, Vita e Pensiero, 1991, p. 239-264.
- Van Deyck, Rika, « La conjonction de coordination à l'initiale de propositions indépendantes dans les Testaments de François Villon », *Le moyen français: philologie et linguistique, Approches du texte et du discours. Actes du VIIIe Colloque international sur le moyen français*. Nancy, 5-6-7 septembre 1994, éd. Bernard Combettes et Simone Monsonégo, Paris, Didier Érudition, 1997, p. 443-461.
- Van Deyck, Rika, « Création verbale et valorisation sémique dans le Testament de François Villon », *Le moyen français*, 39-41, 1996-1997, pp. 637-648.
- Van Deyck, Rika, « Le moyen français et l'expression du pronom sujet dans la langue de François Villon », *The Dawn of the Written Vernacular in Western Europe*, éd. Michèle Goyens et Werner Verbeke, Leuven, Leuven University Press (Mediaevalia Lovaniensia, Series I, Studia 33), 2003, p. 289-301.
- Zink Gaston. « Noms et adjectifs suffixés dans le Testament de Villon (éd. A. Longnon - L. Foulet, Paris, Champion) ». *L'Information Grammaticale*, 1993, pp. 42-45.

MANUELS DE FRANÇAIS MÉDIÉVAL

1. Histoire du français médiéval et manuels

- Nouvelle Histoire de la langue française*, dir. J. Chaurand, Paris, 1999.
- A. Rey, F. Duval, G. Siouffi, *Mille ans de langue française*, Paris, 2007.

Sur l'ancien français, pour débutants

- N. Andrieux-Reix, C. Croizy-Naquet, F. Guyot et E. Oppermann, *Petit traité de langue médiévale*, Paris, PUF, 2000.
- S. Bazin-Tacchella, *Initiation à l'ancien français*, Paris, Hachette, 2001.
- J. Ducos et O. Soutet, *L'ancien et le moyen français*, Paris, PUF, 2012.

Pour approfondir

- G. Hasenohr, *Introduction à l'ancien français de Raynaud De Lage*, Paris, Armand Colin, 2018.
 G. Joly, *L'ancien français*, Paris, Belin, 2004.
 C. Marchello-Nizia, *La langue française aux XIVe et XVe siècles*, Paris, Armand Colin, 2005.

2. Manuels de phonétique

- N. Laborderie, *Précis de phonétique historique*, Paris, Armand Colin, [1994], 2^e éd. (Pour débutants)
 A. Englebert, *Phonétique historique et histoire de la langue*, De Boeck-Duculot, 2015.
 J. M. Pierret, *Phonétique historique du français et notions de phonétique générale*, Louvain-la-neuve, Peeters, 1994.
 G. Zink, *Phonétique historique du français*, PUF, [1986] 2013.

Graphies et orthographe

- Y. Cazal et G. Parussa, *Introduction à l'histoire de l'orthographe*, Paris, Armand Colin, 2015.
 B. Cerquiglini, *La genèse de l'orthographe française (XII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Champion, 2004.

Manuels d'exercices

- N. Andrieux-Reix, *Ancien et moyen français. Exercices de phonétique*, Paris, PUF, 1993.
 M. Léonard, *Exercices de phonétique historique*, Paris, Armand Colin, 2014.

3. Morphologie

- G. Zink, *Morphologie du français médiéval*, Paris, PUF, 1989.
 A. Lanly, *Morphologie historique des verbes français*, Paris, Champion, 1995.
 M. Okada et H. Ogurisu, *Tableaux de conjugaison de l'ancien français (TCAF)*, 2007-2012.

(<https://micmap.org/dicfro/introduction/tableaux-de-conjugaison>)

4. Syntaxe

- C. Buridant, *Grammaire du français médiéval (GFM). XIIe-XIVe siècles*, Strasbourg, ELIPHI, 2019.
 R. Martin et M. Wilmet, *Syntaxe du Moyen Français*, Pompignac, éditions Bière, 1980.
 G. Moignet, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, éd., 2002.
 Olivier Soutet, *Etudes d'ancien et de moyen français*, Paris, PUF, 1992.

5. Lexique

Histoire du lexique et de la langue française :
Nouvelle Histoire de la langue française, dir. J. Chaurand, Paris, Seuil, 1999.

Manuels

- N. Andrieux-Reix, *Ancien français, Fiches de vocabulaire*, Paris, PUF, 8e édition, 2004.
 R. Guillot, *L'épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Paris, 2008.

Dictionnaires

- A. J. Greimas et T. Keane, *Dictionnaire du Moyen Français*, Paris, Larousse, 1992 ou édition postérieure.
 T. Matsumura, *Dictionnaire du français médiéval*, Paris Les Belles Lettres, 2015.
 Dictionnaire du Moyen Français, version 2015 (DMF 2015). ATILF - CNRS & Université de Lorraine. Site internet : <http://www.atilf.fr/dmf>: sur ce site il existe une page spéciale agrégation avec l'œuvre au programme qui permet des recherches dans le texte.

AGREGATIONS INTERNES 2020-2021

HORAIRES

Les cours ont lieu :

- le **mercredi après-midi** au Lycée Lavoisier, 19 rue Henri Barbusse 75005 Paris (salle A1 pour les lettres modernes, salle A2 pour les lettres classiques).
- le **samedi après-midi** à la Sorbonne (pour les Lettres modernes) en salle D 665.

Les « Journées cinéma » auront lieu dans les locaux de l'université Paris-Diderot (amphi 7C, 2e étage de la Halle aux Farines).

Début des cours

Mercredi 2 septembre pour la **didactique**, Mercredi 23 septembre pour les cours de **littérature**.

CONTACTS

Coordination de la formation de lettres modernes :

Christophe Pradeau (pradeau.christophe@orange.fr)

Coordination de la formation de lettres classiques :

Caroline Magdelaine (cmagd@orange.fr)

Inscription au PAF via l'application Gaia de l'Académie de Paris, du 15 au 28 juin 2020 à minuit. (<https://www.ac-paris.fr>).

Inscription au concours sur le site du ministère de l'éducation nationale, de la mi-septembre à la mi-octobre (<http://www.education.gouv.fr>).

INTERVENANTS

Didactique

Geneviève Di Rosa (genevieve.dirosa@espe-paris.fr)

Marianne Berissi (marianne.berissi@espe-paris.fr)

Nathalie Denizot (nathalie.denizot@espe-paris.fr).

Littérature française

Moyen Âge (Villon). Clotilde Dauphant :

clotilde.dauphant@gmail.com

17^e s (Boileau). Damien Fortin :

dmn.fortin@gmail.com

18^e s. (Voltaire). Stéphanie Géhanne Gavoty :

stephanie.gehanne-gavoty@sorbonne-universite.fr

XIX^e s. (Sand). Myriam Roman :

myriam.roman@sorbonne-universite.fr

XX^e siècle (Genet). Stéphane Desvignes :

stdesvignes@yahoo.fr

Littérature comparée

« Formes de l'amour. Sonnets de la modernité » :

Irène Gayraud (gayraud.irene@gmail.com)

Langue française

Cécile Narjoux (cnarjoux@free.fr)

Cinéma (Murnau)

Pierre-olivier Toulza (pierretoulza@gmail.com)

Les **cours de littérature française** sont organisés en 4 séances de 3 heures : les trois premières séances en septembre-janvier ; la quatrième entre les écrits (fin janvier) et l'annonce des résultats d'admissibilité. Les quatre séances préparent à l'ensemble des exercices d'admissibilité et d'admission (dissertation, leçon, étude littéraire, explication de texte).

Les **cours de littérature comparée** (discipline évaluée uniquement à l'oral) comportent 3 séances de 3 heures, entre les épreuves d'admissibilité et le début des oraux.

Le **cours de grammaire** est organisé en trois séances d'un total de 7 heures : deux avant les écrits, la dernière entre l'écrit et l'oral.

Les **cours de cinéma** sont organisés en trois « journées ».

Seuls les préparateurs officiellement inscrits à la formation auprès du rectorat sont admis à composer et verront leur copie corrigée.

N.B. : L'ensemble des informations figurant dans cette brochure sont susceptibles de révision dans les prochaines semaines. Le calendrier de la formation sera adressé, dans le courant du mois de juillet, aux préparateurs inscrits sur la liste de diffusion.

N.B. 2 : des documents de préparation transmis par les intervenants sont d'ores et déjà accessibles à cette adresse :

https://www.dropbox.com/s/4py8ynnfdvq0h-tu/Brochure_agreg_interne_2020-21-BIBLIO.pdf?dl=0

CONCOURS INTERNE DE L'AGRÉGATION ET CAER-PA

SECTION LETTRES MODERNES

PROGRAMME DE LA SESSION 2021

Composition à partir d'un ou de plusieurs textes d'auteurs de langue française du programme des lycées (première épreuve d'admissibilité)

Le programme de référence est celui de la classe de seconde générale et technologique en vigueur à la rentrée scolaire 2019.

Autres épreuves :

Littérature française

- François Villon, *Lais, Testament, Poésies diverses*, dans *Lais, Testament, Poésies diverses*, édition bilingue, publication, traduction, présentation et notes par Jean-Claude Mühlethaler, avec *Ballades en jargon*, édition bilingue, publication, traduction, présentation et notes par Éric Hicks, Paris, Honoré Champion, Champion Classiques Moyen Âge, 2004. La partie au programme correspond aux p. 43 à 368 (notes, variantes et leçons rejetées comprises).
- Boileau, *Satires et Art poétique*, dans *Satires, Épîtres, Art poétique*, édition de Jean-Pierre Collinet, Paris, nrf Poésie/ Gallimard, n° 195, 1985. Les textes au programme sont respectivement aux p. 47 à 163 et 225 à 258 (Préface des *Œuvres diverses*, édition de 1701, comprise).
- Voltaire, *Zadig*, dans *Zadig et autres contes orientaux*, édition de Jean Goldzink, Paris, Pocket, collection Classiques, 2009. *Candide*, édition de Jean Goldzink, Paris, Flammarion, collection GF, 2016. *L'Ingénu*, édition de Jean Goldzink, Paris, Flammarion, collection GF, 2017.
- George Sand, *Mauprat*, édition Jean-Pierre Lacassagne, Paris, Gallimard, Folio Classique, n° 1311, 1981.
- Jean Genet, *Les Bonnes*, édition de Michel Corvin, version définitive (1968), Paris, Gallimard, Folio théâtre, n° 55, 2001. Le texte au programme est aux p. 7 à 113; *Le Balcon*, édition de Michel Corvin, Paris, Gallimard, Folio théâtre, n° 74, 2002.

Œuvre cinématographique

- *Nosferatu le vampire* (titre original : *Nosferatu, eine Symphonie des Grauens*) de Friedrich Wilhelm Murnau, 1922. Édition DVD Zone 2 – Films sans frontières – novembre 1999.

Littérature générale et comparée

« Formes de l'amour. Sonnets de la modernité »

- Elizabeth Browning, *Sonnets portugais*, édition et traduction de l'anglais par Lauraine Jungelson, édition bilingue, Paris, nrf Poésie/ Gallimard (n°281), 1994.
- Pablo Neruda, *La Centaine d'amour*, traduction de Jean Marcenac et André Bonhomme, édition bilingue, Paris, nrf Poésie/ Gallimard (n°291), 1995.
- Pierre Paolo Pasolini, *Sonnets*, traduction et postface de René de Cecatty, édition bilingue, Paris, nrf Poésie/ Gallimard (n°476), 2012.

III / PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

MASTER LETTRES : PARCOURS PREPARATION À L'AGREGATION EXTERNE DE LETTRES MODERNES

Semestre	Libellé de l'UE	Nb d'ECTS	Types d'UE*	Blocs de compétences	Liste Obligatoire/à choix/ Facultative	Libellés des éléments constitués	Coeff pour les EC	CM Par semaine	CM Par semestre	TD Par semaine	TD Par semestre	Modalités de contrôle des connaissances**	Observations
3	Littérature française et comparée	16	F / T / O*	T / S	O / X (y) / F	EC 1.1 : Littérature française	4	3	39	4,5	58,5	CCI	
						EC 1.2 : Littérature comparée	4	3	39	3	39	CCI	
						EC 1.3 : Méthodologie de l'épreuve orale de littérature française sur programme	4		4	52	CCI		
						EC 1.4 : Méthodologie de l'épreuve orale de littérature française hors programme	4		3	39	CCI		
UE 2	Langue française	6	F	S	O	EC 2.1 : Ancien français	2	3	39	2	26		
						EC 2.2 : Français moderne	4	5	65	3	39		
UE 3	Langue vivante	4	F	S	O	EC 3.1 : Préparation à l'épreuve écrite de langue vivante				2	26	CCI	
UE 4	Langue ancienne	4	F	S	O	EC 4.1 : Préparation à l'épreuve écrite de langue ancienne				1	13	CCI	
Total du semestre 1		30						14	182	22,5	292,5	** CCI : contrôle continu intégral CT : contrôle terminal CM : contrôle mixte	
UE 99	UE Enseignement sans crédit				X (y) : Y : nombre de choix obligatoires à réaliser par l'étudiant								
						F							
						EC 99.1 : Stage (non crédit)							
						EC 99.2 :							

CALENDRIER DES CONCOURS BLANCS

10 octobre 2020	9h-13h	version latine (LC et grammaire)	Guizot
17 octobre 2020	9h-13h	version anglaise 1	Guizot
24 octobre 2020	9h-13h	version grecque	Guizot
7 novembre 2020	9h-13h	thème grec (LC et grammaire)	Guizot
21 novembre 2020	9h-16h	didactique (agrégation interne LC)	F366
28 novembre 2020	9h-16h	dissertation littérature française 1 (agreg externe LM)	Guizot, F366 et F368
28 novembre 2020	9h-13h	version grecque ou version latine (agrégation interne LM et LC)	F659
5 décembre 2020	9h-12h	ancien français (LM et grammaire)	Cauchy
5 décembre 2020	13h30-16h30	français moderne 1 (LM et grammaire)	Cauchy
12 décembre 2020	9h-13h	version grecque (LC)	Descartes
12 décembre 2020	9h-13h	version anglaise 2	Guizot
19 décembre 2020	9h-13h	version latine ou version grecque (LM)	Descartes
19 décembre 2020	9h-13h	thème latin (LC et grammaire)	Guizot
16 janvier 2021	14h-17h	français moderne 2 (LM et grammaire)	Cauchy
16 janvier 2021	9h-13h	version latine (LC et Grammaire)	Guizot
23 janvier 2021	9h-13h	thème grec (LC et Grammaire)	Milne Edw.
23 janvier 2021	9h-16h	dissertation littérature comparée (LM)	Cauchy
30 janvier 2021	9h-16h	dissertation littérature française 2 (LM et LC).	Cauchy
6 février 2021	9h-13h	version latine (LM)	Guizot
6 février 2021	9h-13h	thème latin (LC et Grammaire)	Descartes

D'autres dates seront communiquées dans le courant du semestre, notamment pour les épreuves de langues vivantes.

N.B. : Le nombre élevé des candidats préparant l'agrégation à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université nous contraint à réserver les épreuves de concours blancs aux étudiants régulièrement inscrits.

CALENDRIER DES JOURNÉES D'ÉTUDE

Journées annoncées au 20 juillet. D'autres dates seront communiquées ultérieurement.

21 novembre 2020	journée d'étude Langue française (Moyen Âge - XXe)
5 décembre 2020	journée Cinéma (Agrégation interne)
4-5 décembre 2020	journées Littérature XIXe (George Sand)
20 janvier 2021	journée Littérature XVIIIe (Casanova).

ENSEIGNEMENTS DE LITTÉRATURE

Sauf mention contraire, les cours ont lieu en Sorbonne.

ATTENTION : DES COURS SERONT PREVUS DURANT L'INTERSEMESTRE (janvier 2021)

Le calendrier de ces enseignements sera diffusé sur l'ENT.

AGRÉGATION : COURS MAGISTRAUX 2020-2021

LITTÉRATURE FRANÇAISE (SEULEMENT AU S1)

Moyen Age	LUN 09h-10h	Sylvie Lefèvre	Amphi Richelieu
XVIIIe siècle	LUN 10h-11h	Jean-Christophe Igalens	Amphi Richelieu
XXe siècle	LUN 11h-12h	Florence Naugrette	Amphi Richelieu
XIXe siècle	MAR 09h-10h	Didier Philippot	Amphi Cauchy
XVIe siècle	MAR 10h-11h	Julien Goeury	Amphi Cauchy
XVIIe siècle	MAR 11h-12h	Emmanuel Bury	Amphi Cauchy

LITTÉRATURE COMPARÉE (S1)

Question « Solitude et communauté dans le roman » MAR 14h-17h *Anne Tomiche Amphi Guizot

Question « Sonnets de la modernité » MAR 14h-17h *Véronique Gély Amphi Guizot

* En alternance une semaine sur deux.

LITTÉRATURE COMPARÉE (S2)

Question « Solitude et communauté dans le roman » MAR 14h-17h *Anne Tomiche Amphi Guizot

Question « Sonnets de la modernité » MAR 14h-17h *Véronique Gély Amphi Guizot

* En alternance, une semaine sur deux.

AGRÉGATION 2020-2021 : TRAVAUX DIRIGÉS — SEMESTRE 1

Littérature française XXe s.	Groupe 1 : Groupe 2 :	LUN 13h-14h30 LUN 14h30-16h	Amphi Michelet	Stéphane Desvignes
Littérature comparée : « Sonnets de la modernité »	Groupe 1 : Groupe 2 :	LUN 13h-14h30 LUN 14h30-16h	F366	Irène Gayraud
Littérature française XVIIIe s.	Groupe 1 : Groupe 2 :	MER 15h-16h30 MER 16h30-18h	Milne Edwards	Jean-Christophe Igalens
Littérature française XIXe s.	Groupe 1 : Groupe 2 :	JEU 15h-16h30 JEU 16h30-18h	G366	Myriam Roman
Littérature comparée : « Solitude et communauté dans le roman »	Groupe 1 : Groupe 2 :	JEU 16h30-18h JEU 18h-19h30	Le Verrier Milne Edwards	Danielle Perrot-Corpet
Hors Programme**	XIXe-XXIe.	JEU 18h-19h30	Amphi Michelet	Sophie Marchand
Hors Programme**	XVIe-XVIIIe	VEN 15h-16h30	Milne-Edwards	Delphine Amstutz
Colles publiques de littérature française sur programme		LUN 16h-20h	Amphi Michelet	<i>Voir calendrier en ligne</i>

* Merci de consulter le site de l'UFR de littératures française et comparée dans les jours précédant le début des cours.

**Les étudiants sont invités à suivre les deux TD d'explication improvisée (« Hors programme »).

AGRÉGATION 2020-2021 : TRAVAUX DIRIGÉS — SEMESTRE 2

Littérature française XVIe s.	Groupe 1 : Groupe 2 :	LUN 13h-14h30 LUN 14h30-16h	Adeline Lionetto	Amphi Michelet
Littérature comparée : « Sonnets de la modernité »	Groupe 1 : Groupe 2 :	LUN 13h-14h30 LUN 14h30-16h	Irène Gayraud	G366
Littérature française XVIIe s.	Groupe 1 : Groupe 2 :	MER 15h-16h30 MER 16h30-18h	Damien Fortin	G366
Littérature française Moyen Age	Groupe 1 : Groupe 2 :	JEU 15h-16h30 JEU 16h30-18h	Clotilde Dauphant	D664
Littérature comparée : « Solitude et communauté dans le roman »	Groupe 1 : Groupe 2 :	JEU 15h-16h30 JEU 16h30-18h	Danielle Perrot-Corpet	G366
Hors Programme *	XIXe-XXIe	LUN 10h-11h30	Olivier Gallet	Milne Edwards
Hors Programme *	XVIe-XVIIIe.	MER 18h-19h30	Paul-Victor Desarbres	G366
Hors Programme *	XIXe-XXIe	JEU 18h-19h30	<i>Selon les séances : Th. Augais, Fr. de Saint Chéron, S. Desvignes et M. Vernet</i>	Amphi Michelet
Hors Programme *	XVIe-XVIIIe	VEN 09h30-11h	Jacques Guilhembet	Amphi Michelet
Colles publiques de littérature française sur programme		LUN 16h-20h	<i>Voir calendrier en ligne</i>	Amphi Michelet

Les étudiants sont invités à suivre un TD d'explication « hors programme » XVIe-XVIIIe siècles ET un TD d'explication « hors programme » XIXe-XXe s. Début des cours une semaine après les écrits du concours.

ENSEIGNEMENTS DE LANGUE FRANCAISE

COURS MAGISTRAUX

Moyen-Âge	VEN 08h-11h	J. Ducos (lexique et traduction) A. Carlier (syntaxe)	<i>Quinet</i>
XVIe siècle	MER 13h-14h	Anne-Pascale Pouey-Mounou	<i>Champollion</i>
XVIIe siècle	MER 14h-15h	Gilles Siouffi	<i>Champollion</i>
XVIIIe siècle	MAR 13h-14h	F. Neveu	<i>Cauchy</i>
XIXe siècle	<i>(intersemestre)</i> LUN 09h-11h LUN 09h-11h VEN 09h-11h	C. Reggiani 4, 11, 18 janvier 2021 25 janvier 2021 8, 15, 22, 29 janvier 2021	<i>Michelet</i> <i>Champollion</i> <i>Champollion</i>
XXe siècle	MAR 12h-13h	J. Dürrenmatt	<i>Cauchy</i>

TRAVAUX DIRIGÉS

Moyen-Âge	groupe 1 groupe 2 groupe 3 groupe 4 Lettres class. (S2)	JEU 09h-11h VEN 16h-18h JEU 10h-12h VEN 13h-15h VEN 10h30-12h	Sandrine Hériché Sandrine Hériché Géraldine Veysseyre Stéphane Marcotte Sandrine Hériché	<i>G 366</i> <i>Quinet</i> <i>Grec 2</i> <i>CEROC</i> <i>G 363</i>
XVIe siècle	groupe 1 groupe 2 groupe 3	VEN 10h-11h VEN 11h-12h VEN 12h-13h	Adeline Desbois-lentile Gilles Couffignal	<i>Milne Edwards</i>
XVIIe siècle	groupe 1 groupe 2 groupe 3	JEU 12h-13h JEU 13h-14h JEU 14h-15h	Odile Leclercq, Anne-Marie Paillet Romain Benini ¹	<i>Cauchy</i> <i>Cauchy</i> <i>Cauchy</i>
XVIIIe siècle	groupe 1 groupe 2 groupe 3	VEN 13h-14h VEN 14h-15h VEN 15h-16h	Odile Leclercq et Laurent Susini	<i>G 366</i>
XIXe siècle	groupe 1 groupe 2 groupe 3	JEU 11h-12h JEU 12h-13h JEU 13h-14h	Roselyne de Villeneuve et Cécile Narjoux	<i>Champollion</i> <i>Quinet</i> <i>Quinet</i>
XXe siècle	groupe 1 groupe 2 groupe 3	VEN 12h-13h VEN 13h-14h VEN 14h-15h	Florence Leca-Mercier	<i>D 664</i>

Intersemestre et semestre 2

Moyen-Âge	7, 14 et 21/01 7, 14 et 21/01 8, 15 et 22/01	JEU 09h-11h JEU 10h-12h VEN 13h-15h	Sandrine Hériché Géraldine Veysseyre Stéphane Marcotte	<i>Grec 2</i> <i>Grec 1</i> <i>CEROC</i>
-----------	--	---	--	--

¹ Les 19 et 26/11, 3/12, le TD du JEU 14h-15h aura lieu en amphithéâtre Chasles et non à Cauchy.

ENSEIGNEMENTS DE LATIN

AGRÉGATIONS DE LETTRES CLASSIQUES ET DE GRAMMAIRE

M3LT1ALA	Littérature latine (auteur 2)	M. Grandazzi	VE 9-10h	Milne Edw.
M3LT1ALA	Littérature latine (auteur 1)	M. Jolivet	ME 15-16h	G 366
M3LT1ALA	Littérature latine (auteur 3)	M. Jolivet	ME 10-11h	biblioth. UFR
M3LT1ALA	Littérature latine (auteur 4)	M. Zarini	VE 8-9h	Milne Edw.
M3LT1OHL	Improvisé oral	M. Guillaumin	MA 17-18h	grec 1
M3LT1QLL	Linguistique	M. Brachet	ME 15-16	S. Epigraph. gr.
M3LT1QLL	Linguistique	M. Martzloff	JEU 8-9h	CEROC
M3LT1QLL	Linguistique improvisé	Mme Morel	MA 13-14h	Cabinet Chasles
M3LT1THL	Thème latin (2)	M. Descotes	LU 12-13h	CEROC
M3LT1THL	Thème latin (1)	Mme Utard	LU 12-13h	grec 1
M3LT1VRL	Version	M. Guillaumin	MA 16-17h	G 366
M4LT1ALA	Littérature latine (auteur 2)	M. Grandazzi	VE 9-10h	Milne Edw.
M4LT1ALA	Littérature latine (auteur 1)	M. Jolivet	ME 15-16h	E 659
M4LT1ALA	Littérature latine (auteur 3)	M. Jolivet	ME 10-11h	biblioth. UFR
M4LT1ALA	Littérature latine (auteur 4)	M. Zarini	VE 8-9h	Milne Edw.
M4LT1OHL	Improvisé oral	M. Prost	MA 9-10h	Milne Edw.
M4LT1QLL	Linguistique	M. Brachet	ME 15-16h	S. Epigraph. gr.
M4LT1QLL	Linguistique	M. Martzloff	JEU 8-9h	CEROC
M4LT1QLL	Linguistique improvisé	Mme Morel	MA 13-14h	Cabinet Chasles
M4LT1THL	Thème latin (2)	M. Descotes	LU 12-13h (7 semaines)	F 366
M4LT1THL	Thème latin (1)	Mme Utard	LU 12-13h (7 semaines)	F 051
M4LT1VRL	Version	M. Guillaumin	MA 16-17h (7 semaines)	D 664

AGRÉGATION DE LETTRES MODERNES

M3LTAGLM	Agrégation LM (1)	Mme Morel	JEU 8-10h (par quinzaines)	D 665
M3LTAGLM	Agrégation LM (2)	Mme Morel	JEU 8-10h (par quinzaines)	D 665
M3LTAGLM	Agrégation LM (3)	Mme Naas	LU 16-18h (par quinzaines)	F 368
M4LTAGLM	Agrégation LM (1)	Mme Morel	JEU 8-10h (par quinzaines)	F 659
M4LTAGLM	Agrégation LM (2)	Mme Naas	LU 16-18h (par quinzaines) (7 semaines)	G 366

ENSEIGNEMENTS DE GREC

PREPARATION A L'AGREGATION DE LETTRES CLASSIQUES ET DE GRAMMAIRE

SEMESTRES 1 ET 2

COURS D'AUTEUR

Isocrate, Panathénaïque

Tous les 15 jours, à partir du 21/09 :

LUN	16h-18h	Salle de Grec 1	Mme NOËL
-----	---------	-----------------	----------

Quintus de Smyrne, Suite d'Homère

Tous les 15 jours, à partir du 17/09 :

JEU	17h-19h	Salle d'épigraphie	Mme CARIOU
-----	---------	--------------------	------------

Eschyle, Perses

Tous les 15 jours, à partir du 22/09 :

MAR	17h-19h	Salle Grec 2	M. MARCOTTE
-----	---------	--------------	-------------

Hérodote

Tous les 15 jours, à partir du 25/09 :

VEN	11h-13h	Amphi Champollion (sem. 1)	M. HAMON
VEN	13h-15h	Salle Grec 2 (sem. 2)	

THÈME GREC (LC ET GRAMMAIRE)

Groupe 1	MAR	17h-19h	Salle Grec 2	Mme ROUSSEAU (tous les 15 jours, à partir du 15/09)
Groupe 2	VEN	11h-13h	Champollion (S1)	Mme HUNZINGER
	VEN	13h-15h	Grec 2 (S2)	(tous les 15 jours, à partir du 18/09)

VERSION GRECQUE (LC)

Groupe 1	LUN	16h-18h	Salle de Grec 1	M. PONTIER (tous les 15 jours, à partir du 14/09)
Groupe 2	MER	11h-13h	S. d'Epigraphie (S1)	Mme MAGDELAINE
	MER	11h-13h	Salle Grec 1 (S2)	(tous les 15 jours, à partir du 16/09)

LINGUISTIQUE (AGRÉGATION DE GRAMMAIRE) — QUESTION DE LINGUISTIQUE GRECQUE

Cours 1/2	MER	17h-19h	Salle Grec 2	Mme LE FEUVRE (tous les 15 jours, à partir du 23/09)
Cours 2/2	MER	11h-12h	Salle INH, 3e ét. (S1) Salle G 361 (S2)	M. EGETMEYER (premier cours le 16 sept.)

PRÉPARATION À L'ORAL HORS PROGRAMME (AGRÉGATION DE GRAMMAIRE)

Semestre 1	MER	9h-11h	Salle de l'INH	Mme ROUSSEAU (tous les 15 jours, à part. du 16/09)
Semestre 2	MER	17h-19h	Salle de séminaire	Mme BOURGASSER

PRÉPARATION À L'ORAL HORS PROGRAMME (AGRÉGATION DE LETTRES CLASSIQUES)

Colles individuelles : voir tableau d'affichage

Semestre 1	VEN		Salle de Séminaire	Mme HUNZINGER
Semestre 2	MAR	13h-14h	Salle de séminaire	<i>Non déterminé</i>

PRÉPARATION À L'AGRÉGATION DE LETTRES MODERNES**VERSION GRECQUE (LM)**

Groupe 1	LUN	16h-18h	Salle de Grec 1	M. PONTIER (tous les 15 jours, à partir du 14/09)
Groupe 2	MER	11h-13h	S. d'Epigraphie (S1)	Mme MAGDELAINE
	MER	11h-13h	Salle Grec 1 (S2)	(tous les 15 jours, à partir du 16/09)

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES VIVANTES**VERSION ANGLAISE**

Groupe 1	MER	9h-11h	M. Lagae-Devoldere	Champollion
Groupe 2	MER	9h-11h	M. Kalck	G.063 (Sorbonne)

VERSION ALLEMANDE

Groupe 1	MER	17h-20h		
----------	-----	---------	--	--

VERSION ESPAGNOLE

Groupe 1	MER	9h30-11h	M. Yves Germain	Inst. études ibériques, s. 12
----------	-----	----------	-----------------	-------------------------------

VERSION ITALIENNE

Groupe 1	VEN	11h30-13h	Mme Gendrat-Claudiel	CEROC
----------	-----	-----------	----------------------	-------

STAGES DE RENTRÉE ORGANISÉS PAR L'UFR DE LANGUE FRANÇAISE (FACULTÉ DES LETTRES – SORBONNE UNIVERSITÉ) MISE À NIVEAU

PUBLICS CONCERNÉS

ÉTUDIANTS INSCRITS EN L3
ÉTUDIANTS INSCRITS EN MASTER
ÉTUDIANTS PRÉPARANT UN CONCOURS
(CAPES, AGRÉGATION)

Ces stages sont ouverts à tous les étudiants et étudiantes entrant en L3, en Master ou préparant un concours, dans la limite des places disponibles.

MODALITÉS PRATIQUES

L'inscription (gratuite) aux stages de rentrée de l'UFR de Langue française est obligatoire. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **lundi 24 août 2020** grâce à ce formulaire :

<https://tinyurl.com/y7exmowt>

Le lieu des stages étant susceptible de varier en fonction des contraintes sanitaires en vigueur à la rentrée, le site (Malesherbes ou Sorbonne) et la salle - ou les salles si besoin - seront communiqués après la clôture des inscriptions et, au plus tard, le vendredi 28 août.

Ces informations seront diffusées sur l'ENT ainsi que dans la colonne « informations générales » de ce padlet, accessible même si votre inscription à Sorbonne Université n'est pas encore finalisée fin août :

<https://padlet.com/roselynedevilleneuve/stages>

Merci de consulter ces informations pratiques en ligne et de ne pas les demander par mail au secrétariat ou aux enseignants responsables des stages.

STAGE INTENSIF DE MISE À NIVEAU EN ANCIEN FRANÇAIS

Responsable

Mme Hélène BIU

Descriptif

Ce stage accéléré (26h) est destiné aux étudiants débutant en ancien français qui rejoignent le cursus de Lettres modernes en licence 3 ou qui vont préparer les concours (capes et agrégations de Lettres modernes, de Grammaire et de Lettres classiques). Il s'adresse à des étudiants qui, rejoignant en cours de route le cursus des Lettres modernes, n'ont pas eu l'occasion de suivre les enseignements d'histoire des langues romanes en L1, ni d'ancien français en L2. Or les compétences acquises lors de ces deux premières années de licence constituent des bases indispensables pour suivre aisément les enseignements de L3 ainsi que pour préparer les concours de l'enseignement secondaire (capes et agrégation).

Pour permettre à ces étudiants débutants de faire leur rentrée dans de bonnes conditions, le stage les aidera à se familiariser rapidement avec la langue médiévale. Dans cette perspective, ces séances s'ouvriront sur une brève introduction à l'histoire du français qui sera destinée à fournir quelques repères géographiques et historiques. Ensuite, la priorité sera donnée :

- a) à la phonétique historique. Outre qu'elle fait l'objet d'une question spécifique au capes comme à l'agrégation, une approche diachronique de la phonétique du français est nécessaire pour aborder la morphologie de la langue médiévale. Après avoir aidé les étudiants à différencier graphies et phonèmes, on abordera quelques chapitres importants de l'évo-

lution de la prononciation française (accentuation, diphtongaisons spontanées, nasalisation des voyelles simples et des diphtongues, vélarisation de [l] ; aperçu sur les palatalisations).

- b) à la morphologie. L'ancien français est une langue à déclinaisons, et des relevés ciblés dans différents textes fourniront une matière propice pour appréhender ce système en observant les déclinaisons des substantifs, des adjectifs et de certains déterminants. En outre, des cours de synthèse portant sur les conjugaisons au XIIIe siècle (ciblés notamment sur les futurs, le passé simple, le présent) doteront les étudiants des armes nécessaires pour analyser en synchronie les verbes figurant dans ces textes.
- c) à la syntaxe. Certains traits spécifiques de la langue médiévale (emploi d'une déclinaison, omission fréquente du sujet grammatical, ordre des mots, etc.) seront commentés. La priorité sera donnée à quelques-unes de ces caractéristiques qui, troublant les repères du lecteur moderne, font obstacle à la compréhension des textes anciens : leur analyse devrait faciliter la lecture autonome des œuvres médiévales, dont seront tirés les exemples étudiés.

STAGE INTENSIF DE (RE)MISE À NIVEAU EN LINGUISTIQUE FRANÇAISE

Responsable

M. Antoine GAUTIER

Descriptif

Qu'est-ce qu'un morphème ? Qu'est-ce qui distingue une relative d'une conjonctive ? Pourquoi doit-on considérer le conditionnel comme un temps et non un mode ?

En 26 heures, le stage de linguistique française se propose d'apporter des éléments de réponse à ces questions, mais aussi à bien d'autres que se posent les étudiants de niveau L3 à M2 préparant un concours de l'Éducation nationale.

Il concerne en particulier celles et ceux qui n'ont pas suivi de formation en linguistique française durant leurs premières années d'études post-bac, et qui ont donc besoin d'acquérir des

connaissances fondamentales dans cette matière.

Le programme du stage comprend :

- l'apport des principales notions de morphologie et de sémantique lexicale ;
- un rappel de points essentiels en morphosyntaxe et en sémantique des parties du discours.

Chaque séance combine exposés théoriques et exercices d'application. Les inscriptions se font lors de la première séance auprès de l'enseignant responsable.

STAGE INTENSIF DE MISE À NIVEAU EN STYLISTIQUE

Responsable

Mme Roselyne de VILLENEUVE

Descriptif

Ce stage intensif de 26 heures réparties sur quatre jours, s'adresse principalement aux étudiantes et aux étudiants entrant en Licence de Lettres Modernes ou de LEMA et qui, venant des classes préparatoires ou d'autres formations, n'ont jamais eu l'occasion de faire de la stylistique. Il s'adresse également aux étudiantes et aux étudiants qui abordent un Master Langue française ou la préparation des concours de l'enseignement et qui souhaitent renforcer les bases déjà acquises dans cette discipline.

Le stage expliquera comment appréhender un texte littéraire à partir d'entrées linguistiques pour en dégager les effets de sens afin de construire une interprétation, ce qui est au cœur de la démarche stylistique. Il insistera, conjointement, sur la méthode du commentaire composé stylistique. Des exercices progressifs et des fiches récapitulatives permettront à chaque fois de se familiariser avec les notions de base avant d'aborder les applications intégrales.

Le stage traitera notamment les points suivants :

- l'énonciation, le discours et le récit ;
- l'actualisation et la caractérisation ;
- les discours rapportés ;
- le lexique dans le texte : lexie, signifiant, signifié, relations sémantiques, isotopies ;
- les figures ;
- la description ;
- l'argumentation et les principales catégories rhétoriques ;
- quelques notions de pragmatique, par l'intermédiaire de l'étude du dialogue : actes de langage, implicite et présupposé, maximes conversationnelles ;
- la période et la phrase ;
- la progression textuelle.